

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie  
et des Finances

BUDGET

**Fermeture de la brigade de surveillance des douanes du Verdon.**

-----  
NOR : ECFD 1628154S

La directrice générale des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Bordeaux du 19 novembre 2014,

Arrête :

Article unique. – La brigade de surveillance extérieure du Verdon (direction régionale de Bordeaux) est fermée. La mesure est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Fait le **03 OCT. 2016**

La directrice générale,



Hélène CROCQUEVIEILLE